



Informations pour le bon déroulement du camp de Noël

Généralité

- Le Ski-Club du Sanetsch organise chaque année, du 26 au 30 décembre, un cours de ski qui se déroule dans la station de Veysonnaz-Thyon
- Le but premier du cours de Noël est l'apprentissage de la branche choisie
- En cas de conditions d'enneigement insuffisante, de météo défavorable ou pour tout autre raison approuvée par le comité, ce cours de Noël pourra se dérouler à un autre endroit et/ou une autre période
- L'inscription est ouverte dès réception du courrier de début de saison en novembre, directement sur le site internet et se termine le 05 décembre.
- 1 inscription par participant
- Tous les membres peuvent y participer
- Jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, les enfants ne sont acceptés que comme élèves afin de répondre aux exigences de Jeunesse & Sport
- Les jeunes débutants en snowboard doivent avoir fait leurs preuves en ski avant, afin de cerner d'éventuelles faiblesses au niveau des articulations (genoux, ...)

Durée et horaires du camp

- 5 jours avec possibilité de raccourcir à 4 jours lors de l'inscription
- Plan horaire :

➤ **Pour le premier jour :**

0730/h : Départ d'Erde devant le tea-room du Scex-Riond

0815/h : Veysonnaz, au fond de la piste de l'Ours : mot du coach / appel et formation des groupes / remise des abonnements / départ pour la matinée. Suite de la journée idem aux jours suivants.



➤ **Pour les autres jours :**

- 0800/h :** Départ d'Erde devant le tea-room du Scex-Riond
0845/h : Veysonnaz, au fond de la piste de l'Ours : formation des groupes et départ pour la matinée
1045/h : Début de la pause de midi au restaurant Mont-Rouge. Remise des enfants aux parents.
1145/h : Les enfants retournent auprès de leur moniteur et reprise des cours pour l'après-midi
1515/h : Rassemblement de tous les participants à proximité de l'arrivée des télécabines. Pour les plus expérimentés, descente de la piste de l'Ours avec le moniteur. Les enfants ne descendant pas à ski sont pris en charge à cet endroit par les parents pour une descente en cabine
1600/h : Départ du bus pour un retour sur Erde.

➤ **Pour le jardin des neiges :**

- 1200/h :** Rendez-vous directement au fond du jardin des neiges de Thyon (Accès piéton depuis le parking de Thyon2000)
1430/h : Fin du cours : les enfants sont repris en charge par leurs parents

Prix du camp

➤ **Pour les participants :**

- CHF 100.-** par participant dès 7 ans révolus
CHF 40.- pour les participants titulaires de l'abonnement 4 vallées / ceux n'ayant pas atteints les 7 ans / pour le jardin des neiges.

➤ **Pour les accompagnants :**

- CHF 150.-** pour le forfait 4 ou 5 jours (abonnement valable uniquement sur le domaine de Printse)

Abonnement de 1 à 3 jours veuillez-vous le fournir directement auprès de la caisse des remontées mécaniques en présentant la carte de membre pour la saison 2023/2024. (Pour le prix se référer au tableau sous l'annexe 1)

➤ **Pour les non-membres :**

Le prix est communiqué lors de la prise de contact

- Dès la présence d'un jour de cours, le prix du cours ne sera plus remboursé
- Le paiement sera effectué par BV avant le 20 décembre



Le règlement du camp

- Les participants sont sous la responsabilité d'un accompagnant, soit une personne majeure responsable (Parents, grands-parents, oncle, ...) pour le trajet aller jusqu'à la formation des groupes, durant la pause de midi et dès la remise de l'enfant en fin de journée au fond de la piste de l'ours (ou au sommet des télécabines pour les débutants).
- L'accompagnant doit être joignable téléphoniquement en tout temps durant le camp.
- Le port d'un casque homologué pour le ski est obligatoire.
- Le port d'une protection dorsale est fortement recommandé
- Pause de midi :
 - I. Il est interdit de skier sans le moniteur ;
 - II. Le patron du restaurant du Mont-Rouge réserve des tables dans son établissement pour notre ski-club et nous autorise d'y pique-niquer ;
 - III. 1130/h – Le pique-nique ne doit plus être visible sur les tables ;
 - IV. Nous devons impérativement libérer les tables pour 1145/h sauf ceux qui consomment dans l'établissement
- Fin de journée – Interdiction de skier sans le moniteur.

Prise en charge d'enfant non-accompagné

Si un enfant n'a aucune possibilité d'être accompagné durant le camp, une prise en charge peut être demandée. Votre enfant sera sous la responsabilité d'un adulte participant au camp.

Merci de :

- Rester atteignable durant l'entier du camp ;
- De vous assurer que votre enfant soit équipé pour la journée (matériel, vêtements chauds, casque, lunettes, subsistances, ...) ;
- En cas de problème avec votre enfant (accident, maladie, matériel manquant, ...) vous devez être à même de venir le récupérer durant la journée et dans un délai raisonnable directement sur le domaine skiable ;
- Votre numéro de téléphone sera transmis à la personne responsable de votre enfant ;
- En cas de problème de votre côté, vous pouvez contacter le coach, vice-président ou le natel du ski-club et nous nous chargerons d'avertir votre enfant via son responsable ou son moniteur.



Aide durant le camp

- Pour les groupes débutants, l'aide d'un ou de plusieurs parents est la bienvenue surtout au début du camp pour prendre les installations.
- Nous cherchons également des parents qui seraient d'accord de prendre en charge un enfant qui n'a pas la possibilité d'avoir un accompagnant durant le camp. Pour plus de détails, se référer à l'annexe 2.

Divers

- Pour le transport en car, il y a la possibilité de prendre des personnes en route avec arrêt aux « Pas-de-Cheville » et arrêt à Sion/Chandoline.
- En fin de journée, avant de prendre le car pour rentrer, il est de coutume d'offrir une tournée aux moniteurs qui œuvrent bénévolement, dans l'établissement public au fond de la piste de l'ours.
- Les participants ne se trouvant pas au départ de la piste de l'Ours lors de la formation des groupes le matin ne seront pas considérés comme faisant partie du cours
- Durant le cours, les participants sont sous la responsabilité d'un moniteur. Le respect de ce dernier ainsi que de ses consignes sont de mises
- Une évaluation des conditions est effectuée tout au long du cours, en cas d'annulation d'une journée, d'une partie ou de l'entier du cours, le N° de natel du SC-Sanetsch 079/590.16.05 vous renseignera

Le comité du SC-Sanetsch